

# LE BIBLIOVORE

LIBRAIRIE DE SECONDE MAIN DEPUIS 2012

TOURS - BLOIS - ORLÉANS - POITIERS  
ANGERS - LIMOGES - CLERMONT-FERRAND  
BESANÇON - LA ROCHELLE



# CRÉEZ VOTRE LIBRAIRIE INDÉPENDANTE SOUS CONTRAT DE LICENCE **LE BIBLIOVORE**



# LE BIBLIOVORE, C'EST...



**LE PRIX UNIQUE :  
3€ LE LIVRE  
10€ LES 4**



**LA QUALITÉ :  
DES LIVRES  
EN EXCELLENT ÉTAT**

# LE BIBLIOVORE, C'EST...



**LE CHOIX :  
PLUSIEURS MILLIERS  
DE TITRES DISPONIBLES**



**LE RENOUVELLEMENT :  
500 NOUVEAUTÉS  
PAR SEMAINE  
AU MINIMUM**

# LE BIBLIOVORE, C'EST...



**L'ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE :  
DES LIVRES DE  
SECONDE MAIN**



**L'ÉCO-RESPONSABILITÉ :  
ACHAT LOCAL  
VENTE LOCALE**

# LE BIBLIOVORE, C'EST...



**UN LIEU D'EXPOSITION :  
PHOTO, PEINTURE...**



**UN LIEU CONVIVAL :  
ANIMATIONS,  
CONCOURS...**

# NOTRE HISTOIRE



**1er Décembre 2012**

Création du Bibliovore  
Vente sur les brocantes  
professionnelles (Tours,  
Angers, Le Mans, Blois,  
Paris, Richelieu, Azay-le-  
Rideau, Angles-sur-  
l'Anglin, Chinon,  
Amboise, Loches)



**Juin 2015**

Premier comptoir  
d'achat rue du  
Commerce à Tours,  
location pour un mois  
d'un espace uniquement  
consacré à la reprise de  
livres d'occasion



**Janvier 2016**

Deuxième comptoir d'achat  
rue Briçonnet à Tours,  
création de la page facebook



**Juin 2017**

Troisième comptoir  
d'achat rue des 3  
Ecritoires à Tours

# NOTRE HISTOIRE



**Janvier 2018**

Ouverture de la librairie  
104 rue Colbert à Tours,  
la librairie est ouverte  
les mercredis, vendredis  
et samedis



**Mai 2019**

Ouverture de la librairie  
tous les dimanches



**Juin 2019**

Dernière brocante,  
première série de sacs  
collectors



**Décembre 2019**

Création d'un 3ème poste à  
temps partiel (21h/semaine),  
ouverture de la librairie  
7 jours sur 7

# NOTRE HISTOIRE



**Juillet 2020**

Marco ouvre sa librairie  
Le Bibliovore Blois



**Novembre 2020**

Virginie ouvre sa librairie  
Le Bibliovore Orléans



**Novembre 2020**

Jean-Luc ouvre sa librairie  
Le Bibliovore Poitiers



**Février 2021**

Sophie ouvre sa librairie  
Le Bibliovore Angers

# NOTRE HISTOIRE



**Juillet 2021**

10 000 abonnés sur  
la page Facebook



**Juillet 2021**

Le Bibliovore Tours  
s'agrandit et s'installe au  
91 rue Colbert



**Août 2021**

Joséphine ouvre sa  
librairie Le Bibliovore  
Limoges



**Août 2021**

La photo de famille 2021  
(de gauche à droite) :  
Corentin (Tours), Sophie  
(Angers), Joséphine  
(Limoges), Virginie  
(Orléans), Valérie (Tours),  
Arthur (Tours), Jean-Luc  
(Poitiers), Marco (Blois)

# NOTRE HISTOIRE



**Novembre 2021**

Ophélie rejoint l'équipe  
du Bibliovore Orléans



**Décembre 2021**

Marie rejoint l'équipe  
du Bibliovore Tours



**Juillet 2022**

Ambre ouvre sa librairie  
Le Bibliovore  
Clermont-Ferrand



**Août 2022**

La photo de famille 2022, de gauche à droite au 1er rang : Ophélie (Orléans), Virginie (Orléans), Ambre (Clermont-Ferrand), Marie (Tours), de gauche à droite au 2e rang : Jean-Luc (Poitiers), Marco (Blois), Sophie (Angers), Corentin (Tours), Valérie (Tours)

# NOTRE HISTOIRE



**Décembre 2022**

Anne rejoint l'équipe du Bibliovore Tours et remplace Marie à partir de janvier 2023



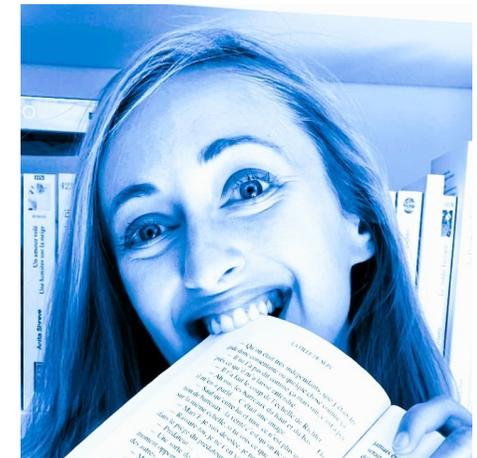
**Décembre 2022**

Laurélie ouvre sa librairie Le Bibliovore Besançon



**Décembre 2022**

Le Bibliovore fête ses 10 ans !



**Juillet 2023**

Marie ouvre sa librairie Le Bibliovore La Rochelle

Consultez notre revue de presse en cliquant ici : [Le Bibliovore - Revue de presse](#)

# CE QUE VOUS DEVEZ ABSOLUMENT SAVOIR AVANT D'OUVRIR VOTRE LIBRAIRIE LE BIBLIOVORE

Nous vous proposons de créer votre propre librairie d'occasion « Le Bibliovore » dont vous êtes pleinement responsable financièrement et juridiquement.

Vous choisissez le statut juridique qui vous convient le mieux (auto-entrepreneur ou société). Vous bénéficiez de notre expérience et de notre expertise pour concrétiser votre rêve de devenir libraire d'occasion.



*Virginie Chantraine  
Le Bibliovore Orléans*

Libraire d'occasion, ce n'est pas libraire de neuf. Un libraire de neuf a une connaissance de son « fonds permanent », c'est-à-dire les livres qui sont en permanence dans ses rayons (classiques, ouvrages de référence, usuels, etc.). Lorsqu'un exemplaire est vendu, il lui suffit d'en commander un autre pour le remettre en rayon. Dans la librairie d'occasion, le fonds évolue en permanence en fonction de ce que nous avons acheté. Dans la librairie d'occasion, il n'existe pas de centrale d'achat permettant de commander les livres que vous souhaitez vendre.

**Le métier de libraire d'occasion, c'est d'abord un travail de déménageur ; les livres n'arrivent pas tout seuls sur les étagères de votre librairie. Même si vos clients vous en apporteront pour vous les vendre sur place, il faut aussi aller les chercher : si on vous propose une bibliothèque de plusieurs milliers d'ouvrages, vous ne pouvez pas demander en plus qu'on vous les apporte ! Il faut donc être en (très ?) bonne condition physique pour exercer ce métier et avoir un permis de conduire.**

**Une librairie d'occasion, c'est aussi un commerce. Il ne suffit pas d'être un(e) grand(e) lecteur / lectrice pour tenir une librairie. Il faut aussi être à l'aise avec les chiffres et pas seulement pour rendre la monnaie aux clients ! Comptabilité, gestion, organisation et logistique font partie de votre quotidien de commerçant.**



*Marc-Olivier Amblard  
Le Bibliovore Blois*

**Être libraire d'occasion, c'est également bien connaître les circuits du livre dans sa ville. Vos clients vous sauront gré de bien connaître les autres librairies de votre ville. Ce qui importe aussi, c'est de les conseiller, ne pas hésiter à les renvoyer vers vos confrères si vous n'avez pas un ouvrage. Vous deviendrez ainsi un acteur majeur du réseau des librairies de votre ville. Vous ne devez pas considérer les librairies de neuf, les librairies anciennes, les bibliothèques, les associations, les bouquinistes, comme des concurrents, mais bien comme des confrères avec qui il est important de travailler. Savoir qui fait quoi en terme de livres dans votre ville est donc primordial. Soyez curieux des actualités littéraires en France et ailleurs, renseignez-vous sur les rencontres avec des auteurs dans votre ville, etc.**

# CRÉEZ VOTRE LIBRAIRIE INDÉPENDANTE SOUS CONTRAT DE LICENCE LE BIBLIOVORE

## 1/ Vous êtes indépendant(e)

Vous devez disposer d'un capital de 20 000 €. Cette somme vous servira à couvrir les frais pour démarrer votre activité : paiement du bail commercial, dépôt de garantie, assurances, travaux éventuels à réaliser dans le local commercial, formation, droit d'entrée, achat du mobilier, du matériel informatique, de l'enseigne, du stock de départ.

Vous trouvez votre local d'exploitation : il doit être situé dans le centre-ville, dans une rue de grand passage ou à proximité. Sa surface est de 50 à 80 m<sup>2</sup> et il dispose d'une réserve.

Vous aménagez votre local tout en respectant les recommandations du Bibliovore.

Vous choisissez vos jours et vos horaires d'ouverture (seule celle du samedi est obligatoire).

Vous disposez d'un véhicule permettant le transport fréquent des livres (break, fourgonnette). Si vous êtes amené(e) à acheter des bibliothèques de plusieurs milliers de livres (et cela arrivera mais nous serons là pour vous apprendre à le faire), vous pourrez toujours louer un camion.

Vous assurez la promotion et le référencement de votre établissement : radio, presse écrite, internet, produits dérivés...

## 2/ Vous êtes responsable au quotidien

du respect de vos horaires d'ouverture qui doivent être indiqués clairement à la clientèle

de la bonne tenue de votre librairie : entretien, mise en rayon, accueil de la clientèle

de l'animation de vos pages Facebook, Google, Instagram

de la bonne tenue de vos comptes (logiciel de caisse et/ou de comptabilité)

de vos achats (selon les règles définies par Le Bibliovore) et de votre stock de livres

du paiement de vos charges



*« Le Bibliovore »  
par le sculpteur Michel Audiard*



*Sophie Baillif-Aplincourt  
devant sa librairie Le Bibliovore Angers*

## 3 / Vous êtes accompagné(e)

à toutes les étapes de votre création d'entreprise

dans la recherche de votre local commercial

pour l'agencement de votre librairie

pour apprendre à acheter les livres

pour apprendre à vendre les livres

pour apprendre les bases de la gestion quotidienne

pour apprendre à bien communiquer sur votre librairie

#### 4/ Vous vous engagez à respecter

la charte graphique de la marque

la mise en place des espaces dédiés dans votre librairie

vos horaires d'ouverture

nos consignes d'achat

nos consignes de vente



*Joséphine Delègue (Le Bibliovore Limoges)  
avec Corentin & Valérie Halley*



*Ambre Ponnier, le jour de l'ouverture de  
son Bibliovore à Clermont-Ferrand*

#### 5/ Vous avez le « Bibliovore Spirit »

Nous nous revendiquons comme « passeurs » de livres, et non comme « gardiens », selon la terminologie chère à Daniel Pennac.

Notre but est de proposer des livres à tous, quels que soient l'âge, le parcours scolaire ou professionnel, les centres d'intérêt. Que l'on vienne pour un Bussi, un guide touristique, un album jeunesse ou un Nietzsche, pour un livre, pour cent livres, ou seulement pour flâner devant les étagères, chacun aura droit au même accueil.

# LE CONTRAT DE LICENCE

Après avoir créé votre entreprise à la chambre de commerce et obtenu les clés de votre local commercial, vous signez avec nous un contrat de licence pour obtenir le droit d'utiliser le nom et le concept du Bibliovore. Votre formation commence !

## Formation (5 jours)

La première étape se déroule sur trois jours consécutifs (vendredi, samedi et dimanche) dans notre librairie à Tours. Elle porte sur : les achats, le tri, la mise en rayon, la rotation du stock, les encaissements, les obligations légales, l'accueil et le conseil aux clients, la communication digitale (niveau 1).

La deuxième étape se déroule sur une journée dans votre librairie avant l'ouverture au public (aide à l'installation et à la mise en rayon des livres).

La troisième étape se déroule sur une journée dans votre librairie dans le mois qui suit l'ouverture au public : communication digitale (niveau 2), gestion des achats et des stocks.

## Assistance permanente

Vous travaillerez en collaboration étroite avec nous mais aussi avec tous les libraires de notre réseau pour répondre à vos questions, trouver des solutions aux problèmes rencontrés, proposer de nouvelles idées (communication, événementiel, organisation), acheter, vendre et échanger vos stocks...



*Jean-Luc Frangne,  
Le Bibliovore Poitiers*

## Conditions financières

Droit d'entrée : 3 000 € TTC (2 500 € HT)

Formation initiale : 1 200 € TTC (1 000 € HT)

Formation permanente : incluse dans la redevance

Prix du stock de départ (environ 10000 livres) : 6 000 € TTC

Durée du contrat de licence : 5 ans renouvelable

Redevance : 600 € TTC (500 € HT) par mois,  
sans pourcentage sur votre chiffre d'affaires

Indexation annuelle de la redevance : 4% par an

**Vous souhaitez nous proposer votre candidature ?**

Ecrivez-nous !

<mailto:developpement@lebibliovore.fr>

## En conclusion

Au-delà du paiement de votre redevance, de notre participation à la création d'emplois, de notre souhait de développer un réseau de librairies indépendantes, notre fierté est de donner accès à la lecture, en proposant des livres de qualité à prix très attractifs.

Ainsi, nous contribuons à optimiser les chances pour que s'opère la magie de la rencontre entre le livre et son lecteur, tout en proposant un modèle d'économie circulaire et écoresponsable.

